



PERMANENCES JURIDIQUES

A destination des personnes âgées
et de leurs familles

à la Maison des Services Publics

À la Maison des Services Publics de la CCVE
à Ballancourt-sur-Essonne

Chaque 1er mercredi du mois de 9 h à 12 h

Dans le cadre de ces permanences, un juriste :

- répond à toute demande juridique dans les domaines civil, pénal, social et administratif,
- vous informe sur vos droits et obligations,
- vous accompagne dans vos démarches administratives et judiciaires,
- vous oriente vers les services compétents.

Permanences accessibles aux habitants
du Val d'Essonne sur rendez-vous au **01 64 93 21 20**

Maison des Services Publics
Parvis des Communautés - Entre la rue Blanchard et la rue de l'Aunette
91610 Ballancourt-sur-Essonne

